

LICENCE PROFESSIONNELLE CHARGÉ D'AFFAIRES

MÉTIERS DU BTP : BÂTIMENT ET CONSTRUCTION

LICENCE PRO Diplôme national bac +3 en convention avec Le Mans Université

Le **chargé d'affaires** concrétise l'idée, le rêve du client. Il crée des espaces de vie et de bien-être, du projet à la réalisation. Doté d'une solide base technique alliée au sens de la relation client, il représente l'entreprise auprès des clients et de la maîtrise d'œuvre. Il apprécie la capacité technique de l'entreprise à répondre à une demande. Il démarché les clients et assure le pilotage et la gestion du chantier et la réception.

La formation s'adresse à des diplômés Bac +2 dans les secteurs du bâtiment notamment.

OBJECTIF

La licence professionnelle forme des chargés d'affaires en métier du bâtiment, capables de gérer un portefeuille clients. Les compétences visées sont les suivantes :

- **compétences commerciales**
 - Conquérir et fidéliser les clients, en assurant la relation tout au long de l'affaire ;
 - Mettre en place les outils marketing, évaluer les actions, établir le tableau de bord commercial, optimiser la relation client
 - Conduire les entretiens de vente en conjuguant les intérêts de l'entreprise et du client
- **compétences de management**
 - Piloter un projet écoresponsable ; Assurer le bon déroulement de l'affaire par une méthodologie dans le respect des conditions d'exécution
 - Animer et gérer les équipes de compagnons
- **compétences de gestion**
 - Maîtriser les coûts et les budgets ; Définir et mettre en place le tableau de bord de suivi de chaque affaire
 - Proposer et mettre en oeuvre toutes les solutions pour optimiser l'efficacité de l'entreprise
- **compétences techniques**
 - Proposer les solutions techniques adaptées dans les règles de l'art
 - Prendre en compte la qualité environnementale

PÉDAGOGIE

- L'organisation, le contenu et les modalités de recrutement sont définis en collaboration avec **les organisations professionnelles**.
- Les **formateurs** des matières relatives au métier sont des **professionnels en activité** dans ce secteur.
- La formation est organisée selon les **modalités de l'alternance**. Un livret de professionnalisation permet d'accompagner la progression en entreprise.
- Une **visite pédagogique** en entreprise a lieu systématiquement à mi-parcours du stage.

LES + DE LA FORMATION

- Participation soutenue du secteur professionnel
- Diversité des intervenants professionnels
- Accompagnement dans l'alternance
- Certification en anglais



TAUX DE RÉUSSITE

2022 : 80 %

2021 : 66 %

INSERTION PROFESSIONNELLE

100 % à la fin de la formation



JPO

Samedi 10 décembre 2022 (10h-16h)

Samedi 4 février 2023 (9h-17h)

Samedi 4 mars 2023 (10h-14h)

CONTACT

UCO Laval
25 rue du Mans
53 000 LAVAL



Frédérique Sarrat,
responsable de la formation
f.sarrat@ucolaval.net

Brigitte Berquez,
assistante administrative
Tél : 02 43 64 36 64
b.berquez@ucolaval.net

Sur www.laval.uco.fr
> Dossier de candidature
> Calendrier prévisionnel de l'alternance



ORGANISATION DE LA FORMATION

UN AN DE FORMATION EN ALTERNANCE

UE1 Environnement professionnel : Normes - Droit - Développement durable - Assurances - Prévention des risques - Qualifications - Accessibilité - Marchés publics et privés.

UE2 Technologie - Comprendre la démarche BIM - Connaissance des matériaux - Notion de développement durable - Cours spécifiques selon parcours (confort thermique, RGE, décoration, environnement...).

UE3 Techniques commerciales et de gestion adaptées au bâtiment - Savoir vendre et sauver ses marges - Comportement commercial - Marketing - Démarche RSE

UE4 Techniques de métré-devis adaptées aux métiers du bâtiment - Évaluation des coûts - Études de prix - Phasage et organisation de chantier

UE5 Communication - Management des équipes - Management de projet du bâtiment - Anglais du bâtiment

UE6 Outils méthodologiques - Logiciels - Bureautique - Numérique dans le bâtiment - Mathématiques

UE7 Projet tuteuré Rédaction d'un mémoire universitaire (dont cours de méthodologie)

UE8 Stage professionnel (560h)

Travaux encadrés, visites de chantier et d'entreprises

PARCOURS

Différents parcours sont proposés selon la formation initiale de l'étudiant et le domaine d'activité de l'entreprise : Aménagement extérieur | Enveloppement des bâtiments | Agencement - menuiseries intérieures | Finitions - aménagement intérieur

ALTERNANCE

595 h de formation à l'UCO Laval et 24h d'évaluation | 665 h de stage et projet en entreprise

Rythme moyen d'alternance : voir le calendrier prévisionnel sur laval.uco.fr

STATUT DE L'ALTERNANCE

- **Contrat d'apprentissage** : l'apprenti est salarié de l'entreprise pour un an. Le montant du salaire minimum de l'apprenti est fixé en pourcentage du SMIC, suivant son âge et sa progression dans le cycle de formation.
- **Stagiaire de la formation professionnelle** : contrat de professionnalisation ou demandeur d'emploi.
- **Statut étudiant** : droit aux bourses nationales d'enseignement supérieur. Les périodes de stage font l'objet d'une gratification obligatoire (30% du SMIC).

VALIDATION

Licence professionnelle de Droit, Économie, Gestion, Mention Métiers du BTP : bâtiment et construction.

ADMISSION - INSCRIPTION

Conditions : Formation ouverte à des personnes autonomes, dynamiques, dotées d'un bon relationnel et d'aptitudes commerciales, ayant validé un diplôme de niveau bac +2, une validation des études (VES) ou des acquis professionnels (VAP) devra être effectuée.

Cette formation s'adresse également à des diplômés Bac +2 dans les secteurs du bâtiment (technicien, économiste de la construction, matériaux), de l'aménagement intérieur (agencement, design d'espace) ou extérieur (génie civil, paysage), disposant d'un solide bagage technique,.

Modalités : Candidature en ligne de décembre à début juin sur notre site internet www.laval.uco.fr (participation aux frais de dossier: 80 €). A réception du dossier, le candidat est invité à un entretien si son profil correspond aux critères prioritaires fixés par l'UCO Laval et ses partenaires. Le candidat y présente alors sa motivation pour le métier et la formation ainsi que ses résultats universitaires.

L'inscription sera définitive après :

- réception de la photocopie des résultats de l'examen donnant accès à la licence, après obtention de celui-ci,
- réception de l'accord d'une entreprise pour l'accueil pendant les périodes de formation en entreprises (cet accord doit être signé avant l'entrée en formation),
- finalisation de l'inscription administrative en ligne.



FRAIS DE FORMATION

Participation aux frais de formation (droits d'inscription et frais de scolarité) en statut étudiant : de 3 296 € à 5 198 € (tarif à titre indicatif sous réserve de modification - consultez notre site pour effectuer une simulation) pour l'année 2023-2024 en fonction du quotient familial. Apprentis et contrats de professionnalisation : la formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

CALENDRIER

De début septembre 2023 à fin août 2024